

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft (14): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 15 Juillet 1867.

Supplément au n° 14 de la Revue.

SOMMAIRE. — Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'introduction de canons rayés de campagne et de position de gros calibre, avec annotations. (*Fin.*)

MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL

A L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE CONCERNANT L'INTRODUCTION DE CANONS
RAYÉS DE CAMPAGNE ET DE POSITION DE GROS CALIBRE.

(*Fin.*)

Il faut de plus tenir compte de l'effet de mire produit par la charge explosive des projectiles creux, ainsi que de la forme des projectiles oblongs, beaucoup plus favorables pour la pénétration dans le but que celle des projectiles sphériques.

Ceux qui n'ont pas confiance dans les chiffres que nous venons d'indiquer seront du moins convaincus de la supériorité des effets produits avec les canons rayés par les résultats pratiques des essais qui ont eu lieu à Thoune le 16 décembre 1865.

On tira à 1150 pas contre un mur haut de 10 pieds, long de 30 pieds, dont la moitié de gauche avait une épaisseur de 2,5 et celle de droite de 3,5 et construit en bonnes pierres calcaires. Afin d'augmenter la résistance de ce mur, on l'avait renforcé par derrière au milieu et aux deux bouts par des contre-forts de 3,5 de largeur et de 2 d'épaisseur.

Sur 20 coups tirés avec le canon lisse de 12 liv. et une charge de 3 liv., 10, sur lesquels 4 avaient préalablement touché le sol, atteignirent le mur. L'effet fut insignifiant. Les entonnoirs produits n'avaient en moyenne que 0'9 de profondeur et 0'6 de largeur et le mur était fort peu ébranlé ou disjoint.

Là dessus on tira avec le canon de 8 liv. se chargeant par la bouche 25 obus, dont 5 non chargés et 20 chargés en guerre.

Trois de ceux non chargés atteignirent le mur et 2 produisirent des entonnoirs de 1'5 de largeur et de profondeur en même temps que le troisième traversait de part en part la partie du mur ayant 2'5 d'épaisseur.

Sur les 20 obus chargés, 3 traversèrent le mur, les autres le détériorèrent considérablement et produisirent une brèche à son milieu. Les entonnoirs avaient en avant une hauteur de 2' et une profondeur de 2'4.